

Assemblée de la Bourgeoisie de Courfaivre

Mercredi 10 mai 2023, à 20h00, au Centre Rencontres, salle « Mime », route de Soulce 36, à Courfaivre.

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. P.V. de l'assemblée bourgeoise du 31 janvier 2022.
4. Rapport du Président.
5. Présentation du budget 2023.
6. Présentation de la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise.
7. Arrêter la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise en vue de leur nomination ultérieure par l'organe communal compétent.
8. Statuer sur la cession d'une surface de 2 m² de la parcelle 606 en faveur de la parcelle 598.
9. Prendre connaissance et statuer sur la suite de la procédure visant à devenir une bourgeoisie indépendante.
10. Divers et imprévu.

Remarques :

- a) **Candidatures à la commission bourgeoise**
Les ayants droit à la matière bourgeoise qui souhaitent faire acte de candidature à la commission bourgeoise peuvent le faire :
 - par écrit au Conseil communal jusqu'au 08 mai 2023, à 18h00.
 - oralement lors de l'assemblée bourgeoise du 10 mai 2023.
- b) **Avis de droit**
L'avis de droit peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau.
- c) **PV de l'assemblée bourgeoise du 31 janvier 2022**
Le PV de l'assemblée bourgeoise du 31 janvier 2022 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.

Haute-Sorne, le 19.04.2023.

Conseil communal